

générale devrait leur donner davantage de poids. Le 14 octobre, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a déposé les instruments de ratification de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

*9. Contribuer au développement progressif et à la codification du droit international*

Le Canada a aidé à rédiger la Déclaration sur les principes touchant les relations amicales entre les États, qui devrait fournir un apport utile au droit international dans ce domaine. Le Canada a coparrainé une résolution sur la piraterie aérienne demandant une action et une coopération internationales dans ce domaine, ainsi qu'une résolution sur les premières mesures à prendre dans la révision du rôle de la Cour internationale de Justice. La ratification canadienne de la Convention de Vienne sur le droit des traités a été déposée par M. Sharp le 14 octobre.

*10. Exprimer la dualité linguistique du Canada aux Nations Unies*

De concert avec d'autres délégations francophones, le Canada a cherché à intensifier l'emploi du français en tant que l'une des deux langues principales de travail au secrétariat de l'Organisation mondiale et aux Nations Unies en général. A la suite des interventions du Canada et d'autres pays en Cinquième Commission, et après des discussions avec des hauts fonctionnaires du secrétariat, le Secrétaire général a décidé de reconstituer un groupe francophone à l'intérieur de la Division de la presse et des publications du Service de l'information.

*11. Participer au développement des institutions de l'ONU, lieu où s'harmonisent les politiques nationales*

Pendant la session commémorative, la délégation canadienne a présenté une initiative visant à rationaliser et à améliorer les méthodes de l'Assemblée générale. La résolution canadienne demandant la création d'un comité de 31 membres chargé d'étudier le sujet et de faire rapport à la prochaine session de l'Assemblée a été largement parrainée et a reçu un appui étendu. En Cinquième Commission, le Canada a coparrainé une résolution sur la rentrée en fonctions du comité spécial d'experts financiers, sur la documentation et les publications, et sur le calendrier de conférences. Une proposition canadienne relative à l'étendue de la révision des traitements du secrétariat a été aussi acceptée.

Les cérémonies du vingt-cinquième anniversaire ont été marquées, à la session commémorative, par l'adoption d'une déclaration finale qui a été approuvée sans mise aux voix le 24 octobre. Cette déclaration d'anniversaire concernant les travaux et les buts des Nations Unies a failli ne pas obtenir l'appui suffisant, des difficultés ayant surgi sur les points relatifs à la décolonisation et à l'*apartheid*. Le compromis réalisé par la version canadienne a été accepté en dernière minute et a permis de réaliser un consensus.